

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS

VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	16
Procurations :	2
Votants :	18
Date de convocation :	22/08/2025
Votes Pour :	18
Votes Contre :	-
Abstentions :	-

Séance du jeudi 28 août 2025 à 18 h 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Alexandre DENEITS, Géraldine DUTREY, Jacques FAUBEC, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Philippe SENTEX, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

PROCURATIONS : Alexandra SAGOT donne procuration à Marie-Christine VERDIER, Jacques GABRIEL à Jean-Marc AUTIÉ.

ABSENT : Jean-Marc REGNAUT,

SECRETAIRE : Karine BESSÉ

Délibération n° 2025_039

4.1 Personnel communal

Objet : Modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} septembre 2025 :

M. le Maire fait part de la prochaine vacance du poste de responsable des espaces verts au sein du service technique, l'agent en poste pouvant prétendre à ses droits à la retraite prochainement.

Ce poste est actuellement ouvert sur le tableau des effectifs au cadre d'emploi d'agent de maîtrise.

Afin d'optimiser le recrutement du candidat le plus adapté à l'emploi, il propose d'ouvrir ce poste au cadre d'emploi d'adjoint technique également. Ce poste serait donc ouvert au double intitulé d'adjoint technique et d'agent de maîtrise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;
- **Vu** la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 sur la modernisation de la fonction publique territoriale ;
- **Vu** le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- **Vu** le précédent tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 10 septembre 2024 ;
 - **Accepte** l'introduction du grade d'adjoint technique pour le poste de responsable des espaces verts ;
 - **Décide** de fixer le tableau des effectifs du personnel comme suit (cf. tableau joint en annexe), à compter du 1^{er} septembre 2025.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

PAVIE, le 29 août 2025

Le Maire,

Jean-Michel BLAY

